MUNICIPALITÉ SAINTE-FÉLICITÉ

151, rue Saint-Joseph C.P. 220 Sainte-Félicité (Québec) G0J 2K0

Tél.: 418 733-4628 Fax: 418 733-8377

Courriel: ste-felicite@lamatanie.ca

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ SAINTE-FÉLICITÉ

AVIS PUBLIC PROMULGATION-RÈGLEMENT NUMÉRO 145

AVIS SPÉCIAL vous est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Félicité que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité qui s'es tenue le lundi 08 janvier 2024 à 19h00 à la salle Alphonse Simard du Centre communautaire de Sainte-Félicité et qu'il a été pris en considération le sujet suivant :

*Adoption-Règlement numéro 145 établissant les taux de taxation, la rémunération des élus, le salaire des employés pour l'exercice financier 2024.

Ledit règlement est disponible sur le site : www.saintefelicite.ca

Fait à Sainte-Félicité, ce 10kme jour du mois de janvier 2024.

Yves Chassé, GMA Directeur général

Greffier-trésorier